

DU (DÉ)CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DE SOI SUR LES SITES DE RÉSEAUX SOCIAUX

Fabien Granjon

Lavoisier | « Les Cahiers du numérique »

2014/1 Vol. 10 | pages 19 à 44

ISSN 1622-1494

ISBN 9782746246515

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2014-1-page-19.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DU (DÉ)CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DE SOI SUR LES SITES DE RÉSEAUX SOCIAUX

FABIEN GRANJON

Les usages des sites de réseaux sociaux (SNS) incitent les sciences humaines et sociales à s'interroger sur les moyens par le biais desquels les utilisateurs des sites de réseaux sociaux partagent et organisent leurs informations, sur la manière dont ils interprètent et donnent du sens à ces actes d'exposition, ainsi que sur la façon dont ils les mobilisent à des fins stratégiques dans le cours d'interactions sociales. Les principaux travaux qui ont été conduits sur les phénomènes d'exposition de soi en lien avec les SNS visent une compréhension des « intelligences de la vie privée » *via* trois axes de questionnement touchant à la part prescriptive de la technique, à l'intersubjectivité pratique et aux compétences mises en œuvre. Menés depuis des perspectives théoriques variées, ils ont permis d'éclairer certains traits essentiels des usages sociaux des services du web 2.0, avec toutefois une difficulté majeure pour resituer ces pratiques à l'intérieur de dynamiques sociales plus globales qui ne sauraient être *de facto* mises au jour depuis des intérêts de connaissance essentiellement focalisés sur le numérique (et pour certains, au surplus, sur les logiques de la modernité tardive). Aussi, en contrepoint des éclairages apportés sur les pratiques d'exposition de soi en ligne par ces diverses recherches, nous voudrions suggérer un déplacement de problématique. Plus précisément, l'option qui est ici la nôtre est de proposer d'instruire les différentes formes de mise en visibilité sur les SNS en s'appuyant sur une hypothèse générale d'évolution des normes de la contention de soi (pudeur) et de leurs transgressions.

DOI:10.3166/LCN.10.1.19-44 © 2014 Lavoisier

« Nous n'étions pas sans pudeur, au contraire, mais
une sorte de malaise nous obligeait à la braver »

Georges Bataille, *Histoire de l'œil*

1. Introduction

Force est de constater que les modalités d'exposition de soi se sont aujourd'hui amplifiées et diversifiées. Jean Claude Kaufmann constatait, il y a déjà dix ans, que « l'expression humaine de l'individu contemporain est beaucoup plus marquée par des extériorisations que celle de ses prédécesseurs ». Et il ajoutait : « ces extériorisations ont davantage tendance à s'objectiver, à se sédimer en traces de soi dans la mémoire sociale : sons, récits, textes, images, objets, symboles » (Kaufmann, 2003, 145). Portées par des formes idéologico-culturelles incitant à des *expérimentations sociales quotidiennes* (Giddens, 2004, 18-19) et par ailleurs conjuguées aux potentialités ouvertes par les médias numériques les plus récents au nombre desquels se trouvent les sites de réseaux sociaux (*social network sites* – SNS : CyWorld, Facebook, Twitter, Youtube, MySpace, Orkut, Hi5, Tuenit, Zing, Bebo, Hyves, etc.), les auto(re)présentations de soi n'ont cessé de prendre de l'ampleur.

D'aucuns (Bauman, 2003 ; Giddens, 1991 ; 2005 ; Beck, 2008) estiment que ce déport croissant du soi dans des signifiés extérieurs à la personne serait le symptôme d'un jeu identitaire plus libre, théâtralisé, témoignant d'un contrôle réflexif du sujet social plus important (une distanciation de soi par soi *via* le travail du regard) et d'une reprise en main de son existence (une autonomie à agir). Nous ne partageons pas ce constat dont nous pensons qu'il relève d'une généralisation quelque peu abusive en postulant notamment des sujets sociaux à la recherche d'une singularité identitaire, dégagés des déterminations sociales et des effets de socialisation. Par l'expérimentation, ceux-ci iraient soit à la rencontre d'un soi ontologique original (devenir soi-même), soit se construiraient de toutes pièces, à grand renfort de volontarisme, une identité singulière à géométrie variable. Ce type de discours sociologique a tôt fait de « jouer » le *sujet* contre la *société*. Il participe de l'idéologie contemporaine qui entend naturaliser le fait que les individus seraient *in fine* complètement libres de leurs choix et leurs comportements uniquement soumis à des déterminations « infra-sociales » ne dépendant qu'à la marge de cadres socialisateurs collectifs et institutionnels. La production du social n'aurait

donc plus à voir avec de quelconques déterminations, mais serait liée à des individus autonomes, désocialisés, sans histoire, qui n'étant plus vraiment soumis à des contraintes structurelles pourraient ainsi arpenter les territoires du libre marché du soi.

Notre intérêt pour les phénomènes d'exposition de soi n'est pas une concession faite à cette figure du « nouvel individu moral » entièrement libre et autonome, mais part plus prosaïquement d'un constat empirique : en ligne, la production de soi par la divulgation d'informations à la fois personnelles (intimes, privées) et d'intérêt général (publiques) se couple à des pratiques expressives de mise en contact, de mobilisation de l'attention et de dialogue qui invitent autrui, tacitement ou intentionnellement, à s'intéresser à ces différents types de signifiés diversement attachés à la personne. S'agissant des dispositifs relationnels du web 2.0 et des espaces de visibilité qu'ils dessinent, ce qui semble central tient, d'une part, au fait qu'ils permettent la production d'énoncés mêlant signes de soi (humeurs, appétences, actions familières, etc.) et informations plus détachées du sujet (*i.e.* de portée plus générale), d'autre part, qu'ils mélangent des formes diverses de sociabilités (liens forts et faibles sont mélangés), et enfin qu'ils invitent à ne pas nécessairement faire correspondre la nature de ces signifiés avec la nature des publics qui logiquement devrait s'y rattacher (*i.e.* y avoir un intérêt).

À la suite de ce qu'avait déjà montré Sherry Turkle au début des années 1980, dans son ouvrage *The second self*, la littérature s'intéressant au domaine des usages sociaux de l'informatique connectée va réaffirmer que les pratiques en ligne sont des prolongements du soi et que, par conséquent, les dévoilements non contrôlés ou non souhaités peuvent aussi être vécus comme des atteintes à la personne (Cho et LaRose, 1999). Mais ce qui va changer avec l'arrivée des services du web 2.0, c'est que l'implication « identitaire » comme élément de contextualisation des usages de la néo-télématique va devenir un phénomène qui ne concerne plus seulement que les *geeks* ou les *hardcore gamers*, mais va s'étendre à des populations d'utilisateurs plus ordinaires et nombreuses (Lenhart, 2009), lesquelles doivent apprendre à gérer des expressions de soi dans de multiples contextes de plus en plus complexes (Lampinen *et al.*, 2009 ; Stutzman et Kramer-Duffield, 2010). Jusqu'alors plutôt réservées à des cercles d'individus restreints, ces expressions publiques du privé deviennent des opportunités pour des interactions avec des « regardeurs »

qui, certes, peuvent être guidées par des ajustements réflexifs plus ou moins fins de la distance à soi et aux autres, mais relèvent également de prises de risque qui ne sont pas nécessairement évaluées et maîtrisées. Les médias numériques posent donc, à nouveaux frais, un certain nombre de questions quant à la protection des données personnelles et à la mise en œuvre d'« intelligences de la vie privée » eu égard aux conditions renouvelées de production/réception d'information et du déploiement d'activités de communication qui leur sont liées.

Aussi, les usages des SNS incitent les sciences humaines et sociales (SHS) à s'interroger sur les moyens par le biais desquels les utilisateurs des sites de réseaux sociaux partagent et organisent leurs informations, sur la manière dont ils interprètent et donnent du sens à ces actes d'exposition, ainsi que sur la façon dont ils les mobilisent à des fins stratégiques dans le cours d'interactions sociales (Dourish et Anderson, 2006). Comme les deux faces d'une même pièce, expositions de soi et pulsions scopiques participent de dynamiques contradictoires mêlant transparence et contrôle, prise de risque et précaution, déconstrôle et mise en scène. Les principaux travaux qui ont été conduits sur les phénomènes d'exposition de soi en lien avec les SNS visent une compréhension des « intelligences de la vie privée » *via* trois axes de questionnement touchant à la part prescriptive de la technique, à l'intersubjectivité pratique et aux compétences mises en œuvre.

Menés depuis des perspectives théoriques variées, ils ont permis d'éclairer certains traits essentiels des usages sociaux des services du web 2.0, avec toutefois une difficulté majeure pour resituer ces pratiques à l'intérieur de dynamiques sociales plus globales qui ne sauraient être *de facto* mises au jour depuis des intérêts de connaissance essentiellement focalisés sur le numérique. Aussi, en contrepoint des éclairages apportés sur les pratiques d'exposition de soi en ligne par ces diverses recherches, nous voudrions suggérer un déplacement de problématique. Plus précisément, l'option qui est ici la nôtre est de proposer d'instruire les différentes formes de mise en visibilité sur les SNS en s'appuyant sur une hypothèse générale d'évolution des normes de la contention de soi (*i.e.* de la pudeur, ici entendue dans un sens large) et de leurs transgressions.

2. Contrôle, décontrôle et tolérance indifférente

Avant de revenir aux résultats produits par les SHS sur l'exposition de soi en ligne permettons-nous de préciser, par trop rapidement, la teneur de cette hypothèse qui pourrait permettre de mettre en lien les pratiques numériques de mise en visibilité avec des réalités ne se résumant pas seulement à l'observation des usages des SNS. La perspective que nous proposons s'appuie sur la thèse développée par Norbert Elias dans *La civilisation des mœurs* (1973), laquelle montre que la sociogenèse du sentiment de pudeur (l'obligation d'autocontrôle) et la manière dont évoluent les seuils de la bienséance et du convenable relèvent de logiques de contrôle socialement construites qui prennent leur origine dans la culture des couches dominantes. Pour le sociologue allemand, le processus de civilisation se présente ainsi comme l'intégration d'un nombre de traits comportementaux de plus en plus important à des logiques de normalisation qui sont culturellement transmises par l'éducation et la socialisation et incorporées par les individus sous forme de dispositions.

La sociogenèse que décrit Elias quant à la contenance de l'impudeur est donc aussi une psychogénèse, c'est-à-dire un phénomène d'intériorisation. Mais *La civilisation des mœurs* insiste également sur le fait que la disciplinarisation du déploiement des affects et l'élévation du niveau de sensibilité, autrement dit du seuil de la pudeur (*formalization processes*), va de pair avec le constat d'un relâchement en certains domaines (*informalization processes* – Wouters, 2007). Ce décontrôle n'est possible que « parce qu'un minimum d'habitudes, d'autocontraintes ancrées dans des institutions techniques, de retenue dans la vie pulsionnelle et dans les comportements individuels semble assuré, en accord avec la progression du seuil de la sensibilité aux expériences pénibles » (Elias, 1973, 301). Autrement dit, l'assouplissement de certains codes sociaux et la réapparition à la surface de la vie sociale de comportements jusque-là sous contrainte ne sont possibles que si cette apparente transgression des mœurs est cadrée par un réglage des conduites qui durcit par ailleurs les permissivités allant de pair avec ces nouveaux comportements plus relâchés. Leur déprivatisation n'est permise que si, dans le même temps, on fait en sorte que de plus grandes réserves et une plus importante maîtrise des « pulsions » soient adoptées face à ces attitudes de relâchement.

Au regard de la multiplication des situations de décontrôle qui semble animer les mœurs contemporaines (notamment médiatiques) et les occasions d'exposition de soi qui tendent à proliférer, il n'est pas insensé de penser que les conditions de possibilité du relâchement soient aujourd'hui cadrées par des processus de « conditionnement émotionnel » ayant quelque peu évolué. S'adossant en la période actuelle à une idéologie individualiste valorisant l'expression et l'exposition de soi, on peut envisager que cette logique de contrôle du décontrôle ait parallèlement évolué. Sans épouser les logiques de la modernité tardive, il semble opportun de supposer l'existence d'un public, plus réflexif et distancié, dont la tolérance aux débordements du soi serait moins liée à un affermissement des autocontraintes qui pèse sur lui qu'à un apprentissage le rendant plus indulgent et compréhensif des singularités mises en scène au sein d'enceintes de moins en moins confinées et spécialisées.

L'émergence d'une nouvelle dialectique pudeur-impudeur qui se donne entre autres à voir sur les sites de réseaux sociaux serait ainsi l'effet/conséquence de la formation d'un public éduqué à davantage de permissivité, rendu moins sensible aux expansivités du soi et dont les jugements susceptibles d'être négatifs tendraient à se transformer en indifférence. Le « décontrôle contrôlé » qu'évoque Cas Wouters, plus sensible « aux tons et aux nuances des manières de se rapporter à autrui et à soi » serait porteur d'un regard qui serait d'emblée plus détaché et ne se transformerait en jugement moral que par une sollicitation ou un engagement dans une situation nécessitant de quitter cette position de neutralité qui permet de faire l'économie d'une compréhension fine et coûteuse des comportements. Cette *tolérance indifférente* faisant fi de « la crainte mêlée de fascination envers les fantasmes et l'imagination dissidente » (Wouters, 2003, 166) permettrait notamment de se dégager de la pression normative des nouvelles formes de surveillance sociale et tendrait à devenir alors la norme *a priori*, précédant tout jugement moral positif ou négatif.

La tolérance indifférente serait en quelque sorte un ajustement pratique structurant et structuré par les potentiels ouverts de *surveillances latérales* (Andrejevic, 2005), mis à la portée d'individus qui, participant à des communautés agrégées autour de dispositifs de mise en visibilité de soi, ont plus que jamais l'opportunité de surveiller leurs pairs. Une étude menée auprès d'internautes australiens souligne ainsi que 67 % d'entre eux

estiment qu'un des bénéfices attendus de l'usage des SNS est à l'évidence de pouvoir suivre la vie des autres (Young, 2009). Quelles que soient les appellations qui leurs sont données, ces formes de surveillance distribuée (*participatory surveillance*, *peer-to-peer monitoring*, *interpersonal watching*, etc. – Albrechtslund, 2008 ; Bradwell et Gallagher, 2007) décentralisant et latéralisant le contrôle témoignent d'une extension du domaine de la surveillance. Le contrôle distribué de type *many to many* participe selon toute vraisemblance (au moins peut-on en faire l'hypothèse) à des évolutions « culturelles » majeures où le sujet social n'est plus nécessairement et seulement un individu potentiellement surveillé et inquiet de cette surveillance, mais peut aussi aisément tenir le rôle d'un surveilleur curieux (intrusif) d'autrui, de ses pairs, voire de sa propre personne, celle-ci pouvant être observée *via* la production d'un double numérique que l'on peut avoir plaisir ou intérêt à produire publiquement (Granjon, 2011a). En réponse au fort développement de ses nouveaux potentiels de mise en visibilité, de décontrôle, et à une certaine banalisation de la singularité par les industries culturelles, les sujets sociaux pourraient donc se rendre à la fois plus tolérants et plus indifférents ; nouvelle disposition qui témoignerait aussi de leur incapacité à pouvoir être attentifs à toutes les sollicitations symboliques d'un monde où il devient impossible de constituer en expérience sensible la profusion des faits qui sont offerts au regard. La tolérance indifférente serait donc aussi l'expression d'incapacités cognitives et sensibles faisant du détachement une disposition du sujet contemporain (Vincent-Buffaut, 2009).

De surcroît, si la pudeur est une sorte d'invariant universel de la retenue, les normes de la pudeur sont en revanche éminemment culturelles à l'échelle des sociétés, mais aussi à celle des micro-milieus qui en redéfinissent et renégocient à chaque fois les contours. Les mœurs sont devenues « des lignes directrices différenciées selon les exigences spécifiques de la situation et de la relation » (Wouters, 2003, 166). Dans cette perspective, les formes d'exposition de soi en ligne témoigneraient à la fois d'un contrôle du décontrôle des contraintes émotionnelles « en général », mais aussi de la création d'espaces singuliers *de spectacle* (*i.e.* fondés sur un exercice pratique du regard) où les singularités individuelles seraient mises à la fois en visibilité et en concurrence, notamment à des fins de distinction et de reconnaissance (Granjon et Denouël, 2010). Se séparer du commun, se montrer différent, unique peut alors épouser diverses formes, notamment en jouant de l'écart radical à la norme. Chez les plus jeunes,

l'exposition de soi en ligne peut, par exemple, emprunter la forme d'une recherche des limites à (ne pas) franchir et d'une découverte des règles possibles et acceptables de relations à soi et aux autres : un décontrôle de soi qui permettrait de reprendre le contrôle sur le sentiment d'étrangeté à être soi, des provocations cherchant des regards indignés susceptibles d'apporter une réassurance. Pour attirer l'attention dans un contexte de tolérance indifférente, il faudrait ainsi forcer le trait, par exemple en revendiquant la bêtise comme forme d'excellence ou en dérogeant aux interdits. En l'occurrence, ce qui serait parfois recherché sur fond de provocation et ludiquement expérimenté, ce serait les limites du visible acceptable par autrui, mais aussi de l'admissible pour soi-même. Si la menace de la honte, de l'humiliation ou du ridicule est un des ressorts les plus évidents de la contention de soi, elle est aussi, en certains cas, une incitation à l'action. Le déclenchement du jugement dépréciatif du regardeur aux dépens du regardé peut être vécu comme une manière de se distinguer par la transgression et la prise de risque, lesquelles n'ont de valeur que si l'on mesure l'exacte distance prise par rapport aux normes et que l'on a conscience de leur poids en tant que structures structurantes s'exerçant sur la personne. Dans ce cas particulier, l'efficacité de l'exposition de soi table sur la possibilité de faire éventuellement reconnaître les dérogations aux formalismes qui président à la vie publique.

Ceci étant posé, permettons-nous, dans l'immédiat, de revenir aux principales recherches qui, depuis d'autres options théoriques, ont produit, ces dernières années, de nombreuses connaissances sur les phénomènes d'exposition de soi en ligne, et de commencer par évoquer celles qui ont mis en avant les aspects sociotechniques de l'exposition de soi en ligne.

3. Exposition de soi et médiation sociotechnique

Parangon du dispositif qui incite à la monstration de soi, le *News feed* (fil d'information) implémenté par Facebook en septembre 2006 a bouleversé les normes communément partagées par les utilisateurs de sites de réseaux sociaux s'agissant de l'acte même de mise en publicité (Boyd, 2008). Si cette innovation ne fait que colliger des traces et des contenus qui avaient déjà un caractère (semi) public, elle en modifie cependant notoirement l'accès ainsi que la réception. *De facto*, en automatisant la possibilité offerte aux utilisateurs de SNS de scruter les activités en ligne de

leurs réseaux d'« amis », le *News feed* soustrait la découverte d'une information au charme des logiques sérendipitaires, mais aussi à l'intentionnalité des suiveurs qui deviennent alors les nouveaux *Argos Panoptès*¹ du web 2.0. Le service systématise la publicisation des données personnelles, mais il en optimise aussi la surface sociale de lecture en visant la maximisation de l'audience potentielle des données produites par chaque utilisateur. Pour décrire ce phénomène d'élargissement des prises possibles de l'attention, Danah Boyd utilise le syntagme « convergence sociale » (*social convergence*) et souligne combien ce changement technique est venu rendre un peu plus confuses encore les frontières entre le public et le privé. Le principe régissant la production du « fil d'information » repose en effet sur une indifférenciation accrue du traitement octroyé aux divers types de lien que chaque utilisateur de SNS rassemble, certes dans un même réseau relationnel, mais dont la nature est évidemment plurielle (amis proches, simples relations, collègues, amants, maîtresses, etc.).

La « convergence sociale » peut donc être décrite comme un phénomène de déterritorialisation des données personnelles qui tend à mettre en lumière des zones grises des SNS qui jusqu'alors étaient accessibles (visibles) mais peu publicisées. Obligeant ainsi les personnes à « gérer des publics disparates sous un même *script social* » (Boyd, 2008, 18), elle conduit également à considérer l'entité « réseau » plutôt que les individus qui la composent. Avec le *News feed*, la mise en publicité techniquement gérée tend ainsi à désindividualiser et décontextualiser les données des utilisateurs, lesquelles, bien que personnelles, sont néanmoins appréhendées comme caractéristiques d'une entité collective supérieure. En migrant d'une page de profil locale vers un flux d'information déterritorialisé, les signifiés perdent potentiellement leur sens premier. Autrement dit, en devenant mobiles ils se trouvent soumis au risque des réinterprétations et du « voyeurisme » (*i.e.* au risque de regards et de jugements) ignorants des cadres de production initiaux de ces énoncés et auxquels ceux-ci ne sont plus nécessairement liés. Comme le souligne Ryan Lange et Cliff Lampe (2008), les jeunes utilisateurs de Facebook cherchent, *via* leurs profils, à faire « bonne impression », mais les informations

1. *Argos Panoptès* (Πανόπτης), littéralement « celui qui voit tout », est un géant de la mythologie grecque dont la principale caractéristique est de disposer de cinquante paires d'yeux lui permettant un état de veille permanent et une surveillance continue de son environnement.

rendues publiques à cet effet et à l'attention d'une cible particulière (e.g. des amis proches) peuvent par ailleurs se révéler être des signes connotés négativement s'agissant de leur appréhension par une autre catégorie de relations (e.g. un employeur). C'est donc une visibilité trouble et parcellaire (une *zone grise* – Boyd, 2007, un espace en *clair-obscur* – Cardon, 2008) que le *News feed* organise ainsi en ne guidant plus les manières voir et de comprendre en conformité avec les adressages originaux.

Prenant acte des *scripts* des SNS, Saadi Lahlou (2008) propose pour sa part d'envisager la *privacy* (Lee, 2007 ; Rochelandet, 2010) comme *maintien de la face*. Il nous invite à prêter attention à la qualité située de la dialectique public/privé et nous enjoint à considérer la nature tout à la fois identitaire (soi) et relationnelle (autrui) liée à la délimitation des frontières de l'exposition de soi. Le caractère de ce qui est public ou privé tient pour partie à la correspondance des rôles sociaux que souhaitent tenir les sujets avec les *statuts* qui leur sont assignés par ceux qui les considèrent. Une autre manière de formuler ce constat est de souligner que les problèmes d'exposition sont d'ordre intersubjectif, reposant sur la maîtrise de logiques de production et de circonscription de publics en adéquation avec la production de différentes facettes de soi.

Toute la difficulté d'une « bonne » gestion de sa visibilité tient à la mise en concordance des diverses facettes de soi, de la variété des publics qui s'y rapportent et des interrelations qui se nouent entre ces entités. S'intéressant aux usages adolescents des SNS, Livingstone (2008) insiste par exemple sur la nécessité d'appréhender ces pratiques comme un processus conjoint de construction de soi et d'élaboration de rapports aux autres. Elle montre notamment que le rapport que les adolescents entretiennent à la sphère privée a sensiblement évolué, renégociant les normes de la contenance de soi des générations précédentes. Ce déplacement ne relève pas d'un relâchement général des conduites, mais plutôt d'une révision contextuelle du répertoire des informations potentiellement dévoilables. Ce n'est donc pas tant le type d'information qui *en soi* pose problème que le contrôle de l'accès à ses informations. Tout est potentiellement montrable, mais pas à n'importe qui. Et ce qui rend précisément difficile le management de sa *privacy*, c'est la nécessité de contrôler quels sont les individus auxquels il est pensable/utile de faire bénéficier de ses dévoilements, notamment dans un contexte où le cadrage opéré par les

programmes d'action des SNS tend précisément à agréger un ensemble disparate de sociabilités derrière la même appellation fallacieuse de *friends*.

Ce que montrent, entre autres, ces travaux, c'est que les phénomènes d'exposition de soi en ligne ne peuvent être sérieusement appréhendés sans porter une pleine attention aux contextes techniques qui en cadrent les actualisations. Il s'agit donc de considérer de manière réaliste et empiriquement fondée que les procès de mise en visibilité des personnes sur les SNS sont aussi la conséquence des programmes d'action des dispositifs technologiques mobilisés et des potentiels relationnels ouverts par les médias numériques. Par exemple, les regards qui se déploient sur les SNS ne s'exercent pas sous les auspices d'une *présence conjointe* « et en vertu de cette présence conjointe » selon l'expression d'Erving Goffman, mais à l'aune d'une *co-présence à distance* (Lampinen *et al.*, 2009), protégée par des écrans et la plupart du temps asynchrone. Celle-ci soulage tant le regardeur que le regardé des contraintes toujours exigeantes de l'engagement présentiel, l'un et l'autre n'ayant *de facto* pas de compte à rendre *hic et nunc* ; le regardeur pouvant notamment consulter des profils sans que cette opération ne soit signalée à ceux dont il aurait visité les pages personnelles.

Aussi, le contextualisme qui semble le plus à même de rendre raison aux différentes manières dont les « intelligences de la vie privée » sont à l'œuvre devrait prendre appui sur une approche sociotechnique (Jouët, 1997 ; Denouël et Granjon, 2011) : prêter quelque attention à la part prescriptive des sites de réseaux sociaux dans la configuration des interactions sociales en ligne relevant d'un « montrer/voir », mais aussi considérer la manière dont les SNS se couplent aux histoires-faits-corps des regardeurs et des regardés pour donner lieu à des pratiques en ligne spécifiques. L'approche sociotechnique des usages intime de prendre en considération, à parts égales, les *scripts* techniques qui permettent et « informent » la mise en lien effective des individus en ligne, mais aussi la pleine épaisseur sociale des sujets qui font usage des SNS. À cette aune, l'intersubjectivité qui se déploie sur les sites de réseaux sociaux peut être envisagée comme relevant d'une dialectique sociotechniquement cadrée entre des regardés se livrant à diverses productions personnelles de soi plus ou moins pensées et maîtrisées et des regardeurs qui prennent connaissance de ces *identitèmes*, lesquels sont autant de prises à partir desquels ils peuvent éventuellement porter des jugements sur les sujets qui les ont

rendus visibles (regardés et regardeurs décrivant des positions interchangeables). La perspective sociotechnique permet donc, d'une part, de penser le rapport que regardeurs et regardés établissent dans la pratique entre les potentialités d'un outil de mise en visibilité numérique et les dispositions qu'ils mobilisent qui actualisent ces virtualités techniques en « utilités objectives » ou en « attributs décisifs » (Bourdieu, 1979). D'autre part, elle autorise à examiner les différentes formes d'intersubjectivité pratique qui, en des contextes toujours singuliers, lient regardeurs et regardés. Celles-ci sont cadrées par les structures matérielles des sites de réseaux sociaux mais sont aussi dépendantes des structures de personnalité et des sens pratiques des sujets. Cette double détermination sociotechnique rend alors explicite le fait que les frontières du privé et du public ne sont donc pas fixées une fois pour toutes : les règles qui en déterminent le degré de perméabilité sont révisables selon le type d'information divulgué, les personnes auxquelles on s'adresse, l'interface technique mobilisée, ainsi que le niveau de confiance que l'on place dans le dispositif utilisé (Dwyer *et al.*, 2007).

4. Exposition de soi et intersubjectivité pratique

S'exposer, c'est se soumettre à des regards singuliers (soi, famille, amis précautionneusement ratifiés, individus dont on ne connaît rien, etc.) susceptibles d'impliquer un jugement sur les choix de la mise en visibilité ainsi effectués. Les nouvelles manières d'« être intimes ensemble » (Jeudy, 2007, 28) s'effectuent donc au risque de la porosité des substrats sociaux de l'intersubjectivité. Autrement dit, l'exposition de soi suppose une prise de risque qui consiste à ne plus réserver le dévoilement de certains de ses attributs identitaires à la sphère restreinte dans laquelle ils trouvent habituellement à s'exprimer. Les translations de l'*intime* (*i.e.* ce que l'on garde pour soi) vers le *privé* (*i.e.* ce que l'on partage avec quelques personnes seulement) et le *public* (*i.e.* ce que l'on donne à voir sans sélection préalable des « regardants »), ainsi que les mouvements du privé vers le public créent des situations inédites de procès en légitimité où les observateurs de ces expositions de soi sont de possibles juges. Il va sans dire que les conséquences de ces décloisonnements sont difficilement évaluables et ne sauraient être seulement appréhendées au travers des « affaires » saisies par la justice. Ils sont d'autant moins cernables que la publicisation de soi s'effectue vers des publics larges et indifférenciés. Les glissements de

l'intime ou du privé vers le public sont ainsi particulièrement porteurs d'incertitudes. Le caractère non prévisible des effets de la mise en visibilité de soi et les risques qui lui sont adjacents (jugements négatifs, condamnations morales, stigmatisations, etc.) sont évidemment plus marqués dans les situations où l'élargissement des publics du soi n'a pas été particulièrement pensé, soit par manque de sensibilité ou d'intérêt au problème, soit parce que, dans le cas des SNS, le décroisement peut être, comme nous l'avons vu, le résultat d'un programme d'action du dispositif technique, mais aussi potentiellement, le corollaire d'une initiative d'un tiers mettant en ligne des données (texte, photographies, *tagging*, etc. – une *contamination par le réseau* – Kessous et Rey, 2009 ; Solove, 2007 ; Bordreuil, 2006) montrant une facette spécifique de soi que l'on n'aurait pas nécessairement souhaité dévoiler.

Le décroisement éventuel de la pudeur correspondrait donc à un affaiblissement des réglementations contemporaines de l'affectivité rendant plus flexibles les codes de convenance régissant l'exposition de soi et allant vers plus de permissivité. Ce nouvel étiage de la contenance de soi pourrait alors être saisi comme l'abandon de la naturalisation des malaises de l'impudeur et des réprobations sociales qui s'y rapportent. Ce qui semble s'être sensiblement modifié c'est la tendance à la justification de l'établissement des seuils de pudeur, sans référence particulière à un autrui spécifique et aux raisons sociales qui en définissent pourtant la nécessité. C'est à une forme de pudeur *statique* « sans distinction de lieu, de condition sociale ou d'élévation spirituelle » (Bologne, 1986, 385) à laquelle semblent donc s'opposer, de manière toujours plus prononcée, les décroissements contemporains et notamment ceux qui se publicisent sur les SNS. Ce à quoi nous assisterions, relèverait donc d'une relativisation des exigences de la pudeur dont l'intensité se doit d'être modulée en fonction des environnements et des personnes qui participent à ces situations d'exposition de soi.

Les arbitrages relevant de la retenue pudique, leur nature et leur portée semblent, de fait, de moins en moins considérés comme des normes non discutables qui opèrent quelles que soient les circonstances, mais davantage perçus comme des principes modulaires qui tiendraient pour beaucoup des contextes d'actualisation, des sujets auxquels ils s'appliquent et des intérêts personnels et collectifs qu'il y aurait à s'y soumettre : « il y a bien un déplacement des frontières, et surtout une mise en mouvement des

territoires personnels du secret : ce qui est caché à tel moment n'est pas ce qui est caché à tel autre, dans un contexte différent » (Kaufmann, 2003, 151). Leur évolution contribuerait ainsi à amoindrir le malaise qui faisait naître jusqu'alors chez les individus « l'impression d'être "intérieurement" quelque chose pour soi tout seul, qui existerait sans rapport avec les autres » (Elias, 1991, 170). Ce sont les dimensions sociale et *intersubjective* de la pudeur qui semblent être la nouvelle source de son évolution. Tout se passe comme si les formes d'autocontrainte et de retenue de soi dépossédant le sujet de la « libre » expression de soi et allant à l'encontre de l'épanouissement personnel et de l'autoréalisation, étaient remises en cause. Aussi, peut-on reconsidérer la portée de l'argument éliassien de l'autocontrainte et envisager que les formes de désintimisation et de déprivatisation du soi sont certes bien cadrées par des impératifs normatifs, mais relèvent également d'obligations intersubjectives sensibles au contexte (Elias en convient d'ailleurs lui-même, reprenant à son compte la notion d'informalisation).

C'est en quelque sorte l'exigence d'une pudeur située fondée sur des orientations pratiques négociables et, par là-même, la remise en cause de principes de pudeur universels dont témoigneraient les SNS. Dans le même mouvement, cette relativisation des cadres de la pudeur passe aussi par une opération de responsabilisation des actes de chacun. Le décontrôle se doit bien d'être sous contrôle, mais ce contrôle des actes de monstration de soi relève moins d'un respect de normes sociales valant en tout cas que de la mise en œuvre d'une « intelligence de la vie privée » qui en évaluerait la portée en chaque situation (quelle [im]pudeur fait sens en cette situation ?). Nous serions toujours bien dans un régime de restriction des expressions de soi, mais qui ne relèverait plus vraiment d'un renforcement des conditionnements émotionnels bridant les voies de l'épanouissement personnel « en toute circonstance ». Celui-ci serait plutôt un cadre souple permettant de déterminer des orientations normatives de l'exposition de soi intersubjectivement partagées et incarnées, c'est-à-dire susceptibles de se dégager des carcans institutionnellement engendrés et « prêts à l'emploi » : « la conscience a perdu l'essentiel de son emprise plus ou moins automatique, un changement qui peut être résumé comme le passage de la conscience interne (*conscience*) à la conscience réflexive (*consciousness*) » (Wouters, 2003, 166). Le châssis de la nouvelle pudeur pourrait ainsi être appréhendé comme un effort pour construire un rapport à soi et aux autres permettant une plus grande liberté d'expression et impliquant de

retrouver les moyens de s'appartenir en faisant l'expérience d'une mise en visibilité de soi qui amenuiserait les dissonances entre l'intériorisation des contraintes morales et l'extériorisation d'une individualité singulière.

Ce type d'explication a notamment pour avantage de résoudre ce qui est encore trop souvent présenté comme le « paradoxe de la *privacy* », lequel est expliqué soit par des formes d'aveuglement, d'ignorance, d'irrationalité ou de déni du rapport à la limite, soit par une carence en termes d'acculturation technique : des individus qui affirment être attentifs à la préservation de leur vie privée dévoilent pourtant nombre de traits identitaires, d'attributs et de contenus personnels les exposant particulièrement au regard d'autrui (Barnes, 2006 ; Acquisti, Gross, 2006 ; Stutzman, 2006 ; Norberg *et al.*, 2007 ; Carey, Burkell, 2009). On s'expose pour être vu, mais aussi pour faire l'expérience d'un regard spéculaire, ce qui ne veut pas dire que ces écritures de soi relèvent nécessairement d'un narcissisme débridé manquant de retenue et ignorant les formalismes de la pudeur. Le fait de se dévoiler ne relève pas non plus forcément d'un abandon naïf et irréfléchi à l'appel du réseau, mais emprunte plus sûrement les voies d'une opération de distinction liée à la fréquentation de contextes sociaux singuliers dont les règles spécifiques peuvent inviter ou disposer les sujets à considérer que l'exposition de soi peut être une ressource pertinente à mobiliser.

Insistant sur le fait que les formes de mise en visibilité de soi sur les SNS sont des pratiques expressives, la sociologue Judith Donath (2007), interprète par exemple ces dernières comme des parades typificatoires dont l'un des objectifs est de signaler que l'on est « à la page » et de marquer sa différence. Aussi, le décroisement des sphères intime et privée et l'élargissement des publics revêtent souvent un caractère volontaire et sont indexés à un contrôle au moins partiel de l'individu qui décide de s'exposer. La mise en visibilité de soi est alors soumise à un examen qui en fixe les cadres et tend à en prévoir les effets sur les spectateurs, et, par ricochet, les conséquences sur celui qui se dévoile. Ces opérations de contrôle s'appuient donc sur une connaissance plus ou moins experte des publics visés, sur la compréhension de l'exposition comme rapport social et sur une forme d'agir stratégique dont l'objectif est de déclencher des réactions bénéficiant potentiellement à celui qui s'expose.

5. S'exposer : une affaire de « compétences »

Les recherches concernant l'exposition de soi en lien avec les usages de l'informatique connectée insistent souvent, *a contrario*, sur le fait que la plupart des utilisateurs d'internet font montre d'une certaine forme d'illettrisme s'agissant des technologies permettant de gérer les activités invasives et de protéger leurs données personnelles. George Milne et ses collègues (2004) ont par exemple montré que moins de la moitié des individus utilisant internet configuraient convenablement leur gestionnaire de *cookies*, s'intéressaient à ce qui été déposé dans la mémoire de leur ordinateur ou mobilisaient des outils de cryptographie ou des services d'anonymisation. Des études plus récentes, il appert que les utilisateurs de SNS sont de plus en plus attentifs aux questions ayant trait à la *privacy* (Acquisti et Gross, 2006), mais également que les chartes de confidentialité des différents services utilisés en ligne sont très peu lues, voire complètement ignorées par la plupart des internautes (LaRose et Rifon, 2006), notamment chez les plus jeunes qui ne consultent pas les *privacy policies* parce qu'elles sont jugées trop longues, trop ennuyeuses et difficiles à comprendre (Micheti *et al.*, 2010).

Portant attention aux usages que font les étudiants de Facebook et de MySpace, Zeynep Tufekci (2008) observe par exemple que les problèmes d'exposition ne semblent pas préoccuper plus que de raison ces derniers, les plus concernés étant apparemment ceux qui en développent des pratiques parmi les plus mesurées en termes d'intensité. Son étude montre aussi que les profils sont généralement très bien renseignés, bien que les étudiants affirment adapter leur fiche personnelle en fonction du niveau de crainte qu'ils ont quant à la probabilité estimée que leur profil soit consulté par des personnes dont ils ne souhaitent pas nécessairement la visite (parents, enseignants, etc.). Une étude du *Pew Internet and American Life Project* (Lenhart, Madden 2007) montre ainsi que les deux tiers des adolescents utilisateurs de SNS paramètrent leur profil afin que celui-ci ne soit pas consultable par tous les internautes (une étude de 2005 avançait toutefois que 61 % des utilisateurs de Facebook et 55 % des membres de Friendster se rendaient visibles à tous – Gross et Acquisti, 2005). Kevin Lewis et ses co-auteurs (2008) indiquent que le fait d'avoir un profil privé est souvent le résultat d'un ajustement aux pratiques des pairs et s'avère par ailleurs positivement corrélé au niveau d'acculturation technique. Mais d'autres recherches insistent sur le fait que les enquêtés surévaluent très

largement leurs compétences dans le domaine de la sécurité informatique (Jensen *et al.*, 2005) et que, *de facto*, il existe une différence importante entre les déclarations des enquêtés quant à leurs pratiques de sécurisation de leurs données personnelles et ce qu'ils font réellement (Hogan et Quan-Haase, 2010).

Les plus jeunes semblent ainsi plutôt à l'aise avec la charge ludique de leurs identités numériques, avec la diversité des informations divulguables (Lange et Lampe, 2008), ainsi qu'avec la gestion distribuée de l'accès à leurs informations. Parfois la proie de ce qu'Acquisti et Grossklags (2008) qualifient de « biais comportementaux », ils auraient notamment tendance à faire montre d'un fort optimisme conduisant à une sous-évaluation des risques objectifs et sembleraient notamment peu conscients des problèmes liés à la persistance des données (Lampe *et al.*, 2007 ; Kessous et Rey, 2009), tout comme peu au fait de la manière dont ceux qui regardent procèdent pour j(a)uger les profils. Stecher et Counts (2008) ont à ce propos montré que les utilisateurs n'avaient besoin que de peu d'éléments d'information pour se faire une impression sur les individus auxquels ils étaient attachés. Par ailleurs, ce qui semble faire varier les niveaux de monstration de soi n'est finalement pas tant la crainte ou l'indifférence au fait qu'une personne « étrangère » puisse découvrir des informations par trop personnelles, mais plus fondamentalement certaines caractéristiques sociodémographiques des utilisateurs. Nombre de travaux montrent ainsi que le niveau d'exposition s'avère *de facto* socialement distribué, corrélé à l'âge, au niveau de maîtrise technique, au niveau de certification scolaire, à l'origine sociale, à la « race », ainsi qu'au genre, (O'Neil, 2001 ; Sheehan, 2002 ; Tufekci, 2008 ; Lewis *et al.*, 2008).

À par exemple été établi que les femmes se montrent nettement plus prudentes quant à leurs représentations que les hommes. Cette contention concerne au premier chef le dévoilement corporel et la nudité, mais elle s'applique également à d'autres traits de l'identité (goûts, opinions politiques, orientation sexuelle, etc.). Les données de terrain issues de l'enquête *Sociogeek* (<http://sociogeek.admin-mag.com> - Aguiton *et al.*, 2009) montrent par exemple que les personnes disposant d'un faible niveau de certification scolaire, les étudiants en filière professionnelle, ainsi que les employés, les ouvriers et les techniciens sont surreprésentés parmi les internautes qui se livrent aux dévoilements les plus en contravention avec les normes de la pudeur. On constate par exemple une propension

importante d'individus faiblement diplômés parmi ceux qui, en ligne, s'adonnent à une mise en visibilité épousant les traits les plus saillants de la *trash culture*, phénomène qui s'est notamment développée au sein de la fraction la plus populaire de la jeunesse (Olster, 2003). Les risques les plus évidents sont pris par ceux qui se dévoilent le plus tout en s'ouvrant à des publics élargis. Ceux-ci sont le plus souvent le fait des moins diplômés des classes populaires, mais aussi des jeunes. Étudiant le SNS israélien Shox, Ori Schwarz (2010) note ainsi que la mise en scène de soi et notamment la valorisation des corps chez les jeunes issus des classes populaires doit être comprise comme la mobilisation d'une forme de capital spécifique (lié pour l'essentiel aux apparences), ces derniers étant par ailleurs démunis d'autres formes de capital susceptibles de les aider à développer leurs sociabilités *online*. Ce sont également les moins diplômés qui acceptent le plus facilement des inconnus comme « amis » (se dévoilant par ailleurs davantage, ce sont donc eux qui prennent le plus de risques). Les classes populaires et notamment leur fraction la moins diplômée s'ouvrent davantage à l'inconnu et acceptent d'afficher des contacts qui n'ont pas été sélectionnés par une étude préalable et précise de leur profil. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il tranche avec les sociabilités *off line* de ces mêmes populations qui trouvent ordinairement et pour l'essentiel, leurs ressources relationnelles dans leur environnement proche largement homophile (Granjon, 2011b).

Si les risques pris en termes de dévoilement de soi sont généralement considérés et justifiés en raison des opportunités (notamment relationnelles – Youn, 2005) qu'ils peuvent par ailleurs ouvrir, ce jeu sur les coûts et les conjonctures est d'autant moins aventureux que l'on connaît plus précisément les possibilités techniques (*e.g.* l'ajustement des paramètres de confidentialité) et que l'on a pleine conscience des implicites sociaux des dispositifs utilisés (*e.g.* la nature variée des « amis Facebook »). D'autres travaux (Granjon et Denouël, 2010 ; Granjon, 2012) montrent ainsi que la recherche de marques approbatives susceptibles de permettre à ceux qui s'exposent de se rapporter positivement à leur subjectivité relève de savoir-faire concernant le choix des attributs identitaires à mettre en jeu et celui de la valeur de soi spécifique à faire reconnaître. L'exposition de soi passe en effet par la sélection de facettes personnelles, la mise en lumière de certains traits estimés distinctifs et la valorisation de soi par contraste, en laissant nécessairement dans l'ombre d'autres éléments caractéristiques de sa personne, notamment ceux qui seraient susceptibles de brouiller l'image

spécifique de soi que l'on essaie de faire reconnaître. Savoir s'exposer nécessite de faire montre de compétences permettant d'envisager les infractions à la pudeur comme des processus relationnels et contextuels, et ainsi évaluer les opportunités et les risques liés au dévoilement de soi en rapport avec l'appréhension des publics pouvant être spectateurs de cette exposition. Si l'on prend au sérieux, comme nous le suggérons *supra*, le fait que la déprivatisation du soi s'accompagne de plus en plus de formes de tolérance indifférente qui ne facilitent pas l'obtention de marques de gratifications, il faut en effet être en mesure de « forcer le jugement » en convoquant l'avis d'*a-mateurs* éclairés, capables de (re)connaître la valeur des signes du soi exposé et de la faire « exister dans un univers de parole et d'action » (Voirol, 2005, 117). De surcroît, l'exposition de soi en ligne exige de construire des formes d'écriture et d'éditorialisation du soi (*i.e.* assurer le maintien d'un *ordre expressif* permettant une compatibilité avec la facette de soi exposée – Goffman, 1974), en conformité à des publics inscrits dans des champs d'expérience spécifiques et susceptibles de ratifier ces expansions du soi (Lampinen *et al.*, 2009).

Soulignons enfin que les monstrations de soi en ligne témoignent également de compétences conformes aux cultures sociales actuelles qui ont tendance à valoriser un individu assuré, investi, maîtrisant les TIC et dont la réussite tient pour l'essentiel aux attributs de sa personnalité. Autrement dit, ce qui est recherché dans la production de singularités ayant des validités normatives particulières, c'est sans doute aussi parfois de se faire reconnaître en tant que porteur de potentiels socialement valorisables sur d'autres scènes. Internet joue à cet égard, sans doute, un rôle dans la rationalisation des identités. L'exposition « débridée » de soi peut alors être saisie comme la manifestation d'une volonté apparemment paradoxale : se comporter comme un *outsider* (Becker, 1985) et se rendre ainsi étranger aux mondes sociaux ayant défini les normes transgressées, mais également attester de certaines compétences typiques des *insiders* parmi les plus performants. La preuve de ce savoir-faire est certes apportée *via* un usage social non conforme aux attendus qui en définissent traditionnellement le champ d'exercice, mais elle authentifie néanmoins la maîtrise d'attributs personnels et la recherche de formes d'efficacité appariées à l'idéologie contemporaine demandant performance et optimisation de soi, et qui, éloignées d'objectifs à proprement parler émancipateurs, assurent le développement de dispositions individuelles facilitant *in fine* la reproduction de formes de domination sociale.

6. Conclusion

Si le champ de l'exploration/monstration de soi est balisé par des pratiques fort variées qui n'ont pas toutes, tant s'en faut, de lien avec les technologies du web 2.0, les SNS tendent toutefois à renouveler les cadres formels des déploiements pratiques du soi (DiMicco et Millen, 2007). Bien qu'ils ne puissent être présentés comme les seules et principales scènes publiques soutenant les déploiements pratiques du soi, ils comptent parmi les dispositifs techno-symboliques élargissant sensiblement la surface de ce qui est montrable et jouent ainsi un rôle non négligeable dans les évolutions structurelles des espaces de mise en visibilité du soi (van Manen, 2010). Les sites de réseaux sociaux stimulent à l'évidence le consentement à divulguer des informations personnelles, à élargir la surface de ce qui est montrable et à s'exposer au regard d'autrui, renforçant ainsi la tendance des individus à s'observer et à observer les autres (Elias, 1973, 1975).

Aussi, s'agit-il de déplacer les problématiques formulées jusqu'alors en termes de « société de surveillance » lesquelles, pour l'essentiel, insistaient sur les problèmes d'intrusion dans la vie privée des personnes (pensons aux cas de licenciement de salariés à qui il est reproché de critiquer leur hiérarchie sur Facebook) et de croisement des informations fichées par des puissances tutélaires de type étatique susceptibles de bafouer certains principes de liberté publique (Mattelart, 2007). Conservant toute leur pertinence, notamment au regard des politiques sécuritaires qui sont aujourd'hui menées par la plupart des sociétés occidentales (lutte antiterroriste « globale », fichage général, répression des mouvements sociaux, gestion des flux migratoires, etc.), ainsi que par rapport aux usages de technologies permettant de renforcer le contrôle des espaces publics (puces RFID, biométrie, vidéosurveillance, géolocalisation, etc.), le développement des épanchements de soi et des interactions sociales en ligne enjoint toutefois à sonder d'autres aspects pratiques de la *privacy* et notamment les « intelligences de la vie privée » dont les internautes peuvent faire montre. Nouvelles surfaces d'inscription de soi, les SNS concourent au renouvellement de l'expressivisme, déplacent les cadres interactionnels de la présence en ligne et réorganisent pour partie le lien entre les mises en visibilité des regardés et les activités scopiques des regardeurs.

Eu égard à cette évolution, il nous semble utile de poser l'hypothèse que s'inventerait aujourd'hui un nouveau rapport à la contention de soi,

c'est-à-dire d'autres modalités pratiques d'exposition de soi, d'évaluation des dérogations à la pudeur, mais aussi sans doute, d'autres formes de rapport à soi et de constitution du sujet. De toute évidence, si une telle dynamique sociale devait s'avérer à l'œuvre, les dispositifs relationnels du web 2.0, répétons-le, ne pourraient être tenus pour les éléments centraux de ce processus, mais seulement comme l'un de ses catalyseurs. De tels changements n'apparaissent au sein d'une société que très progressivement, en corrélation avec des modifications structurelles de la vie sociale qui ne sauraient se jouer uniquement dans l'arène numérique. C'est précisément pour cette raison qu'il nous semble indispensable de recontextualiser les pratiques d'exposition de soi en ligne dans un réseau de liens d'interdépendance avec des réalités sociales ne se résumant pas seulement aux usages sociaux du numérique et allant au-delà de la simple qualification sociodémographique de ceux-ci.

Il nous semble en effet indispensable de pouvoir resituer les « nouvelles » pratiques de mise en visibilité au sein d'une structure sociale globale en évolution et ainsi les envisager comme des faits sociaux singuliers structurant, mais aussi structurés par ces diverses évolutions. Considérer l'exposition de soi en ligne comme l'un des laboratoires permettant de mettre en évidence une éventuelle transformation des mœurs au sens d'Elias, nous semble, de fait, une option théorique intéressante, incitant à saisir les aspects génétiques, structurels, évolutifs et contradictoires des formes de contrôle et de décontrôle de soi. Cette option exige de s'intéresser autant aux regardés qu'aux regardeurs, de resituer *a minima* les évolutions de la contenance de soi dans un environnement médiatique plus large que celui des seuls sites de réseaux sociaux et de saisir la dialectique *formalization/informalization* depuis une perspective permettant de penser de conserve intériorisation et extériorisation, sens pratique et distanciation, disposition et réflexivité. Le défi n'est pas mince, mais vaut très certainement d'être relevé.

Bibliographie

- Acquisti A., Gross R. (2006). Imagined communities: Awareness, information sharing, and privacy on the Facebook. in Danezis G., Golle P. eds., *Proceedings of 6th Workshop on Privacy Enhancing Technologies*, Cambridge, Robinson College, p. 36-58.

- Acquisti A., Grossklags J. (2008). What can behavioral economics teach us about privacy ? in Acquisti A *et al.* eds., *Digital Privacy*, New York, Auerbach Publications, p. 363-377.
- Aguiton C., Cardon D., Granjon F. *et al.* (2009). Does showing off help to make friends? Experimenting a sociological game on self-exhibition and social networks.
- Albrechtslund A. (2008). Online Social Networking as Participatory Surveillance. *First Monday*, vol. 13, n° 3, <http://www.uic.edu/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/view/2142/1949>.
- Andrejevic M. (2005). The work of watching one another: Lateral surveillance, risk, and governance. *Surveillance & Society*, vol. 2, n° 4, p. 479-497, [http://www.surveillance-and-society.org/articles2\(4\)/lateral.pdf](http://www.surveillance-and-society.org/articles2(4)/lateral.pdf).
- Association for the Advancement of Artificial Intelligence, AAAI-Conference on Weblogs and Social media (ICWSM), San Jose.
- Barnes S. B. (2006). A Privacy Paradox: Social Networking in the United States. *First Monday*, vol. 11, n° 9, <http://firstmonday.org/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/view/1394/1312>.
- Bataille G. (1973). *Madame Edwarda. Le Mort. Histoire de l'œil*. Paris, 10/18.
- Bauman Z. (2003). *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*. Paris, Hachette.
- Beck U. (2008). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Flammarion.
- Becker H. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Bologne J.-C. (1986). *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban.
- Bordreuil S. (2006). L'histoire de la "Dog Poop Girl" revisitée. Usages et mésusages d'un médium hétérotopique. *Réseaux*, vol. 24, n° 138, p. 219-240.
- Bourdieu B. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit.
- Boyd D. (2008). Facebook's Privacy Trainwreck. Exposure, Invasion, and Social Convergence. *Convergence*, vol. 14, n° 1, p. 13-20.
- Boyd D. (2007). Social network sites: Public, private, or what? *The Knowledge Tree*, Edition 13, <http://www.danah.org/papers/KnowledgeTree.pdf>.
- Bradwell P., Gallagher N. (2007). *We no longer control what others know about us, but we don't yet understand the consequences*. Londres, Demos.

- Cardon D. (2008). Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du Web 2.0. *Réseaux*, vol. 26, n° 152, p. 93-137.
- Carey R., Burkell J. (2009). A Heuristics Approach to Understanding Privacy-Protecting Behaviors in Digital Social Environments, in Kerr I., Steeves V., Lucock C. eds. *Lessons from the Identity Trail. Anonymity, Privacy and Identity in a Networked Society*. New York, Oxford University Press, p. 65-82.
- Cho H., LaRose R. (1999). Privacy Issues in Internet Surveys. *Social Science Computer Review*, vol. 17 n° 4, p. 421-434.
- Denouël J., Granjon F. (2001). dir. *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines.
- DiMicco J. M., Millen D. R. (2007). Identity management: Multiple presentations of self in Facebook. *Group Conference*, Sanibel Island, <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.127.6500&rep=rep1&type=pdf>.
- Donath J. (2007). Signals in social supernets. *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 13, n° 1, <http://jcmc.indiana.edu/vol13/issue1/donath.html>.
- Dourish P., Anderson K. (2006). Collective Information Practice: Exploring Privacy and Security as Social and Cultural Phenomena. *Human Computer Interaction*, vol. 21, n° 3, p. 319-342.
- Dwyer C., Hiltz S. R., Passerini K. (2007). Trust and privacy concern within social networking sites: A comparison of Facebook and MySpace. *Proceedings of AMCIS*, Keystone, <http://csis.pace.edu/~dwyer/research/DwyerAMCIS2007.pdf>.
- Elias N. (1991). *La société des individus*. Paris, Fayard.
- Elias N. (1975). *La dynamique de l'Occident*. Paris, Calmann-Lévy.
- Elias N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris, Calmann-Lévy.
- Giddens A. (2005). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris, PUF.
- Giddens A. (2004). *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Paris, Hachette.
- Giddens A. (1991). *Modernity and Self-identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge, Polity Press.
- Goffman E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, Minuit.
- Granjon F. (2012). *Reconnaissance et usages d'Internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*. Presses des Mines, Paris.

- Granjon F. (2011a). De quelques pathologies sociales de l'individualité numérique : exposition de soi et auto-réification sur les sites de réseaux sociaux. *Réseaux*, vol. 29, n° 167, p. 75-103.
- Granjon F. (2011b). Dévoilements numériques et demandes de reconnaissance. In Marquet J., Janssen C. dir. *Lien social et Internet dans l'espace privé*. Academia, Louvain-la-Neuve, p. 53-72.
- Granjon F., Denouël J. (2010). Exposition de soi et reconnaissance de *singularités subjectives* sur les sites de réseaux sociaux. *Sociologie*, vol. 1, n° 1, p. 25-43.
- Gross R., Acquisti A. (2005). Information revelation and privacy in online social networks (The Facebook case). *ACM Workshop on Privacy in the Electronic Society*, Alexandria.
- Hogan B., Quan-Haase A. (2010). Persistence and Change in Social Media. *Bulletin of Science, technology & Society*, vol. 30, n° 5, 2010, p. 309-315.
- Jensen C., Potts C., Jensen C. (2005). Privacy Practices of Internet Users: Self-Reports Versus Observed Behavior. *International Journal of Human-Computer Studies*, n° 63, p. 203-227.
- Jeudy H.-P. (2007). *L'Absence de l'intimité*. Paris, Circé.
- Jouët J. (1997). Pratiques de communication et figures de la médiation. Beaud P. et alii dir., *Sociologie de la communication*. Paris, CNET, p. 291-312.
- Kaufmann J.-C. (2003). Tout dire de soi, tout montrer. *Le débat*, n° 125, p.144-154.
- Kessous E., Rey B. (2009). Économie numérique et vie privée. *Hermès*, n° 53, p. 49-54.
- Lahlou S. (2008). Identity, social status, privacy and face-keeping in digital society. *Social Science Information*, vol. 47, n° 3, p. 299-330.
- Lampe C., Ellison N., Steinfeld C. (2007). A Familiar Face(book): Profile Elements as Signals in an Online Social Network. *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, New York.
- Lampinen A., Tamminen, S., Oulasvirta A. (2009). All My People Right Here, Right Now: management of group co-presence on a social networking site. *Proceedings of the ACM 2009 international conference on Supporting group work*, Sanibel Island, p. 281-290.
- Lange R., Lampe C. (2008). Feeding the Privacy Debate: An Examination of Facebook. *Annual meeting of the International Communication Association*, Montreal, http://www.allacademic.com/meta/p233242_index.html.

- LaRose R., Rifon N. (2006). Your Privacy Is Assured—of Being Invaded: Websites with and without Privacy Seals. *New Media and Society*, vol. 8, n° 6, p. 1009-1029.
- Lee L. T. (2007). Digital Media Technology and Individual Privacy. In Lin C. A., Atkin D. J. eds *Communication Technology and Social Change: Theory and Implications*. Mahwah, LEA, p. 257-279.
- Lenhart A. (2009). *Adults and Social Network Websites*. Pew Internet and American Life Project Report. Washington, http://www.pewinternet.org/PPF/r/272/report_display.asp.
- Lenhart A., Madden M. (2007). *Teens, privacy, & online social networks*. Pew Internet and American Life Project Report, Washington, http://www.pewinternet.org/~media/Files/Reports/2007/PIP_Teens_Privacy_SNS_Report_Final.pdf.
- Lewis K., Kaufman J., Christakis N. (2008). The Taste for Privacy: An Analysis of College Student Privacy Settings in an Online Social Network. *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 14, n° 1, <http://www.wjh.harvard.edu/~kmlewis/privacy.pdf>.
- Livingstone S. (2008). Taking risky opportunities in youthful content creation: teenagers' use of social networking sites for intimacy, privacy and selfexpression. *New Media Society*, vol. 10, n° 3, p. 393-411.
- van Manen M. (2010). The Pedagogy of Momus Technologies: Facebook, Privacy, and Online Intimacy. *Qualitative Health Research*, vol. 20, n° 8, p. 1023-1032.
- Mattelart A. (2007). *La globalisation de la surveillance. Aux origines de l'ordre sécuritaire*. Paris, La Découverte.
- Micheti A., Burkell J., Steeves V. (2010). Fixing Broken Doors: Strategies for Drafting Privacy Policies Young People Can Understand. *Bulletin of Science, Technology & Society*, vol. 30, n° 2, p. 130-143.
- Milne G.R., Rohm A.J., Bahl S. (2004). Consumers' Protection of Online Privacy and Identity. *The Journal of Consumer Affairs*, vol. 38, n° 2, p. 217-232.
- Norberg P. A., Horne D. R., Horne D. A. (2007). The Privacy Paradox: Personal Information Disclosure Intentions versus Behaviors. *The Journal of Consumer Affairs*, vol. 41, n° 1, p. 100-126.
- Olster S. (2003). *The Trash Phenomenon. Contemporary literature, popular culture and the making of the american century*. Athens, University of Georgia Press.
- O'Neil D. (2001). Analysis of Internet users' level of online privacy concerns. *Social Science Computer Review*, n° 19, p. 17-31.

- Rochelandet F. (2010). *Économie des données personnelles et de la vie privée*. Paris, La Découverte.
- Schwarz O. (2010). On Friendship, Boobs and the Logic of the Catalogue: Online self-Portraits as a Mean for the Exchange of Capital. *Convergence*, vol. 16, n° 2, p. 163-183.
- Sheehan K. B. (2002). Toward a typology of Internet users and online privacy concerns. *The Information Society*, n° 18, p. 21-32.
- Solove D. J. (2007). *The future of reputation. Gossip, rumor and privacy on the internet*. New Haven/Londres, Yale University Press.
- Stecher K., Counts S. (2008). Thin Slices of Online Profile Attributes. *ICWSM* Seattle, http://research.microsoft.com/pubs/74309/ICWSM_Thin_Slices.pdf.
- Stutzman F. (2006). An evaluation of identity-sharing behavior in social network Communities. *Journal of the International Digital Media and Arts Association*, vol. 3, n°1, p. 10-18.
- Stutzman F., Kramer-Duffield J. (2010). Friends Only: Examining a Privacy-Enhancing Behavior in Facebook. *CHI 2010*, Atlanta.
- Tufekci Z. (2008). Can You See Me Now? Audience and Disclosure Regulation in Online Social Network Sites. *Bulletin of Science, Technology & Society*, vol. 28, n° 1, p. 20-36.
- Turkle S. (1984). *The second self*. New York, Simon & Schuster.
- Vincent-Buffaut A. (2009). *L'éclipse de la sensibilité. Élément d'une histoire de l'indifférence*. Lyon, Parangon/Vs.
- Voirol O. (2005). Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique. *Réseaux*, vol. 23, n° 129-130, p. 89-121.
- Wouters C. (2007). *Informalization. Manners & Emotions since 1890?* Londres, Sage.
- Wouters C. (2003). La civilisation des mœurs et des émotions : de la formalisation à l'informalisation. In Bonny Y., De Queiroz J.-M., Neveu E. dir., *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures critiques*, Rennes, PUR, p. 147-168.
- Youn S. (2005). Teenagers' perceptions of online privacy and coping behaviors: A risk-benefit appraisal approach. *Journal of Broadcasting and Electronic Media*, vol. 49, n° 1, p. 86-110.
- Young K. (2009). Online Social Networking: An Australian perspective. *International Journal of Emerging Technologies and Society*, vol. 7, n° 1, p. 39-57.